

La repentance de Mgr de Berranger : une attaque contre l'Église - 30/11/09

Publié le 30 novembre 2009
4 minutes

Sauf avis contraire, les articles, coupures de presse, communiqués ou conférences que nous publions ici n'émanent pas des membres de la FSSPX et ne peuvent donc être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

Le 19 novembre 2009, le Conseil Représentatif des Instances Juives de France (CRIF) à l'évêque émérite de Saint-Denis pour son rôle de « porte-voix » de la . Le président du CRIF, Richard Prasquier, a souligné l'importance de la déclaration « **qui a mis en lumière le rôle, non pas des individus, mais des institutions** ». A Drancy, le 30 septembre 1997, Mgr de Berranger lisait la Déclaration d'une repentance, qui n'est pas « des évêques de France » mais de certains évêques... Cette manipulation avait été décryptée par Michel de Jaeghere (). Le 30 septembre 1997, par cette déclaration de Mgr de Berranger, **les évêques français ont choisi de jeter l'opprobre sur leurs prédécesseurs**, de dévaluer les interventions de l'Église pendant la guerre et le rôle des catholiques dans le sauvetage des juifs. Les évêques polonais avaient également fait une déclaration. Mais là où l'épiscopat polonais parlait de fautes de « *certaines catholiques* », la déclaration française répète de façon incantatoire les mots « *Eglise* » et « *hiérarchie* ». Et c'est bien ce dont se félicite aujourd'hui Richard Prasquier : **par delà la dénonciation de la faiblesse des hommes, il y a la volonté de mettre en cause l'institution**. En voici un extrait pour vous en convaincre :

« Dès 1928, le Saint Office avait condamné l'antisémitisme. En 1938, Pie XI déclarait avec force « Spirituellement, nous sommes des sémites ». **Mais de quel poids pouvaient peser de telles condamnations. de quel poids pouvait peser la pensée des quelques théologiens évoqués plus haut par rapport aux stéréotypes antijuifs, constamment répétés**, dont nous retrouvons la trace, même après 1942, dans des déclarations qui, par ailleurs, ne manquaient pas de courage ? **Force est d'admettre en premier lieu le rôle, sinon direct du moins indirect, joué par des lieux communs antijuifs coupablement entretenus dans le peuple chrétien**, dans le processus historique qui a conduit à la Shoah. En effet, en dépit (et en partie à cause) des racines juives du christianisme, ainsi que de la fidélité du peuple juif à témoigner du Dieu unique à travers son histoire, **la « séparation originelle » surgie dans la seconde moitié du 1er siècle a conduit au divorce, puis à une animosité et une hostilité multiséculaires entre les chrétiens et les juifs**. Sans nier par ailleurs le poids des données sociales, politiques, culturelles, économiques dans le long itinéraire d'incompréhension et souvent d'antagonisme entre juifs et chrétiens, un des fondements essentiels du débat demeure d'ordre religieux. Cela ne signifie pas que l'on soit en droit d'établir un lien direct de cause à effet entre ces lieux communs antijuifs et la Shoah, car le dessein nazi d'anéantissement du peuple juif a d'autres sources. **Au jugement des historiens, c'est un fait bien attesté que, pendant des siècles, a prévalu dans le peuple chrétien, jusqu'au Concile Vatican II, une tradition d'antijudaïsme marquant à des niveaux divers la doctrine et l'enseignement chrétiens, la théologie et l'apologétique, la prédication et la liturgie. Sur ce terreau a fleuri la plante vénéneuse de la haine des juifs**. De là un lourd héritage aux conséquences difficiles à effacer - jusqu'en notre siècle. De là des plaies toujours vives. »

C'est un véritable réquisitoire contre l'Église et plus précisément contre l'Église pré-Vatican II. **Cette cérémonie de repentance à Drancy a été de fait une cérémonie d'abjuration de l'enseignement préconciliaire. On est en plein dans l'herméneutique de la rupture dénoncée par**

Benoît XVI.

Pour l'honneur de l'Église, et de la France, il faut souligner que **près de la moitié des évêques français de 1997 ont refusé de se prêter à cette mascarade**. Les signataires se sont donc présentés comme « les évêques d'Ile-de-France » auxquels se sont associés ceux des diocèses où il y avait des camps. Soit 16 évêques.

Maximilien Bernard in du 30 novembre 2009